

que ce soit à lui que Gavarni ait entendu dire ce mot sublime : « *Mon mur!* » Un homme qui a le droit d'inscrire au-dessous de son nom, sur ses cartes de visite, la qualité de *propriétaire*, un homme qui a pignon sur rue doit professer envers lui-même la meilleure opinion. Ledit sieur Lacaille est, en effet, d'une fatuité donjuanesque. Afin de rehausser ses charmes, il a, conformément à la loi des contrastes, pris pour le servir un Calino d'une laideur idéale qui répond au nom de Bourriquet. L'immeuble de notre propriétaire est occupé notamment par une jeune dame de Sainte-Sophie, qui néglige de payer son terme, et par une grisette, Mlle Niniche, qui paye régulièrement le sien. Celle-là habite le premier étage; elle s'annonce comme la veuve d'un général « mort au champ d'honneur ». La seconde, dont l'état consiste à colorier des perles, perche à l'entre-soi des pierres, ou, si vous l'aimez mieux, sous les comble; il est vrai que, de sa mansarde, elle jouit de la perspective d'une multitude de tuyaux de cheminées; mais, par contre, de la vue plus créative d'un jeune peintre, son cousin, qui travaille en face. On ne peut plus indulgent pour Mlle la générale, M. Lacaille se montre impitoyable pour la grisette et lui donne congé, sous prétexte de quelques gouttes d'eau répandues dans l'escalier. Il est bon de dire que Mlle Niniche prend des bains à domicile. Elle aime la propreté, c'est là tout son luxe. Comment la guerre s'est-elle déclarée entre le propriétaire et sa locataire? On le devine. Maître Lacaille a rencontré dans Niniche une vertu à toute épreuve qui a refusé de capituler; oui, Niniche a repoussé sa flamme, et n'a pas craint d'appeler *vieux sapajou* un paté, électeur, éligible, etc.; elle a même poussé l'insolence jusqu'à lui décocher en plein visage un magnifique éclat de rire qui vibre encore, à l'heure qu'il est, dans le cœur rancunier du bonhomme. Mlle Niniche tient beaucoup à une mansarde qui donne sur les combles de son cousin; elle va donc trouver bravement son ennemi, et déploie tout l'arsenal de ses châtiments, de ses gentilleses et de ses clins d'yeux pour l'amener à apposer son parafe au bas d'un bail de trois, six, neuf; mais un vieux garçon, blessé dans son amour-propre d'homme à succès, est plus vindicatif qu'on ne le suppose. Notre gaillard tient bon et ne veut pas déchirer le congé. La grisette sort furieuse, en couvant des projets de vengeance. Après elle, se présente Mme de Sainte-Sophie. Cette dernière parle de loyer, de quittances; mais le galant propriétaire se hâte de l'interrompre par des madrigaux et des traits d'esprit qui datent de sa première barbe. La générale, pour parler la langue de M. Paul de Kock, fait d'abord la chipie; en fin de compte, elle se laisse offrir un dîner au *Cadran bleu* et une loge aux Funambules. En attendant l'heure du rendez-vous, M. Lacaille se rend à ses affaires; Mme de Sainte-Sophie va faire, de son côté, un tour de promenade. Bourriquet reste donc seul à la maison. Il s'y livre, par l'organe d'Alcide Tousez, à des monologues rehaussés de calembours, de jeannoteries, de coq-a-l'âne et d'incongruités. Un coup de sonnette retentit : c'est un bain qu'on apporte pour son maître; la baignoire est installée derrière une tapisserie; une minute après, nouvelle sonnerie, deuxième bain; le valet, étonné, pense, après mûres réflexions, que l'une des deux baignoires est destinée à le recevoir lui, Bourriquet. Il est bon d'ajouter que Bourriquet n'a jamais pris de bain de sa vie; toujours il a rêvé cette jouissance délicieuse sans jamais l'atteindre. Un bain chaud, c'est pour lui le dernier mot des voluptés humaines, le *ne plus ultra* des bonheurs d'ici-bas; il se plonge dans le liquide bouillant, car il n'a pas voulu y laisser mettre d'eau froide, prétendant que l'eau froide est bonne pour les canards et les petites gens. Un homard prendrait les teintes du vermillon de Chine, un œuf deviendrait dur... Bourriquet brave cinquante degrés de chaleur et trouve le liquide à peine tiède. Cependant, M. Lacaille reparait; voyant un bain tout prêt, il le prend, car il a besoin d'être frais et dispos. A peine s'est-il glissé dans l'eau chaude qu'on apporte un troisième bain. Quel est ce mystère? Niniche va nous l'apprendre. Niniche, à qui un homme au bain ne fait pas peur, entre, un papier à la main : « Signez mon bail, dit-elle au bon Lacaille, ou vous allez subir un déluge à domicile. L'escalier ressemble déjà à la cascade de Saint-Cloud les jours de grandes eaux. » Après une résistance obstinée, le propriétaire se rend. Mme de Sainte-Sophie (dans le monde de Paul de Kock, les femmes ne sont pas bégueules), Mme de Sainte-Sophie survient pendant le débat; Niniche reconnaît en elle une ancienne camarade, très-peu veuve d'un général, et tout s'arrange; car que voulez-vous que fasse entre deux femmes un homme vêtu comme au jour de sa naissance? Tout s'arrange, mais sans mariage, et voilà une hardiesse que pouvait seul se permettre M. Paul de Kock. Un vaudeville sans mariage! c'est le renversement des dogmes de la scène. L'auteur, méprisant les rites sacrés du Palais-Royal, a vu son hérésie impunie. Bien mieux, son audace a été saluée par des bravos, et les *Bains à domicile*, pièce qui n'a ni queue ni tête, a beaucoup et longtemps fait rire. Sainville-Lacaille et Alcide Tousez-Bourriquet, étaient prodigieux, ruisselants d'inouïsme, comme on dit à présent, dans cette bouffonnerie pleine de laisser-

aller et d'insouciance, où l'on vous jette, avec une confiance dont rien n'approche, en pleine figure, des poignées de sel gris en guise de sel attique. Mais c'est égal, monsieur Paul de Kock, faites des romans, faites des vaudevilles; nous les aimons, votre rire est gauchois, votre verve est française; votre plume est la plus charmante causeuse du XIX^e siècle; on se sent la rate tout épanouie quand on l'entend babiller. Ce jugement n'aura sans doute pas l'heur de plaire à tout le monde; il faut du sel blanc aux raffinés; quant à nous, nous ne dédaignons pas votre sel gris; on en fait usage pour les *conserves*, et, quand les primeurs littéraires de 1866 seront allées où va toute chose, nos arrière-neveux se régaleront encore de vos œuvres, monsieur Paul de Kock;

Cet oracle est plus sûr que celui de Calchas.

BAIN (LE), tableau de M. Picou; Salon de 1857. Une Orientale, entièrement nue, est debout sur le bord d'un bassin de marbre. Deux suivantes accroupies essuient son beau corps, aux formes opulentes, aux contours voluptueux. Sa tête se détache sur un écran de plumes que tient une négresse debout derrière elle. Une fumée bleuâtre s'échappe d'un brûle-parfums. Ce tableau a été gravé à l'eau-forte par M. Metzschacher.

BAIN (ORDRE DU), ordre anglais de chevalerie. Il est, pour la première fois, question de cet ordre à l'occasion du couronnement du roi Henri IV, en 1399, et il est, en général, qu'il fut institué en mémoire de cet événement. Quant à son nom, les écrivains les plus compétents en attribuent l'origine à l'usage où l'on était au moyen âge de faire prendre un bain aux nouveaux chevaliers, comme symbole de purification. D'autres prétendent que Henri IV l'institua en faveur des chevaliers qui étaient *baignés* avec lui, après avoir veillé toute la nuit qui précède son couronnement. Par la suite, les rois d'Angleterre prirent l'habitude de créer des chevaliers du Bain dans toutes les circonstances importantes, principalement le jour de leur couronnement et de leur mariage. Cependant, l'ordre finit par tomber en désuétude, et il était entièrement oublié, lorsque George I^{er} le réorganisa en 1725. Enfin, il a reçu une nouvelle consécration, le 24 mai 1847, par la reine Victoria. L'ordre du Bain sert aujourd'hui à récompenser tous les genres de services. Ses membres forment trois classes et portent le titre de grands-croix, commandeurs et compagnons. Les étrangers y sont admis, mais seulement comme membres honoraires. Les insignes des chevaliers de la première classe sont un ruban rouge et une médaille d'or émaillée, portant un sceptre, une rose, un chardon au milieu de trois couronnes impériales, avec la devise : *Tria juncta in uno*.

BAIN, bourg de France, ch.-l. de cant. (Ille-et-Vilaine), arrond. et à 41 kil. N.-E. de Redon; pop. aggl. 1,510 hab. — pop. tot. 4,175 hab. Tanneries, mégisseries, tissus de crin.

BAINA s. m. (ba-i-na). Sorte de tambour des Indiens.

BAINBRIDGE (Jean), savant astronome anglais, né en 1582, mort en 1643. Il se fit connaître par une *Description* de la fameuse comète de 1618, et fut aussitôt appelé à la chaire d'astronomie d'Oxford. Il a donné des éditions grecques et latines de Ptolemy et de Ptolémée. Outre les divers ouvrages qu'il a publiés, on conserve de lui, à Dublin, deux volumes d'observations astronomiques, ainsi que d'autres manuscrits.

BAINBRIDGE (William), commodore dans la marine des Etats-Unis d'Amérique, né dans l'Etat de New-Jersey, le 7 mai 1774, mort à Philadelphie, le 28 juillet 1833. Entré de bonne heure dans la marine marchande, il s'éleva rapidement au poste de capitaine; et, lorsque les difficultés des Etats-Unis avec la France (1798) rendirent nécessaire l'organisation d'une force navale, il reçut une commission de lieutenant. Capturé par les Français avec le schooner *Rétaliation* qu'il commandait, Bainbridge resta prisonnier quelques mois à la Gadeloupe. A la fin des hostilités, il fut nommé capitaine (1800) et envoyé dans la Méditerranée avec l'escadre chargée d'opérer contre les Etats barbaresques. Le 3 octobre 1803, sur la côte de Tripoli, la frégate qu'il commandait, la *Philadelphia*, ayant touché la côte, fut enveloppée par des canonniers tripolitains; Bainbridge se vit obligé, après une vive résistance, d'amener son pavillon, et il fut conduit à Tripoli avec ses 315 hommes d'équipage. Il y resta jusqu'à la conclusion de la paix (3 juin 1805). A son retour aux Etats-Unis, il fut cité devant une cour d'enquête chargée d'instruire sur la perte de la *Philadelphia* et honorablement acquitté. La guerre avec l'Angleterre ayant éclaté en 1812, Bainbridge, alors commodore, reçut le commandement d'une escadre et mit à la voile à Boston, le 25 octobre de la même année. Il avait arboré son guidon de commandement sur la frégate *Constitution*, de 44 canons. Le 26 décembre, alors qu'il se trouvait isolé du reste de son escadre, il rencontra, à la hauteur de San-Salvador, la frégate anglaise *Java*, de 49 canons, capitaine Lambert, qui portait à Bombay le lieutenant général Hislop. Après un combat de deux heures, la *Java*, complètement désarmée, se rendait à Bainbridge, qui n'avait éprouvé que des avaries sans

gravité. Le capitaine anglais était blessé mortellement, et 174 marins, tués ou blessés, gisaient sur le pont de la frégate mutilée. Cette action d'éclat valut à Bainbridge une médaille d'or; c'est la seule récompense honorifique qui soit accordée aux citoyens par le gouvernement des Etats-Unis. Le commodore Bainbridge fut employé activement jusqu'en 1821, époque à laquelle il quitta définitivement la mer. Il commanda successivement les arsenaux maritimes de Boston et de Philadelphie, et remplit, en même temps, les fonctions de président du bureau des commissaires de la marine.

BAINCHÈRE s. f. (bain-chè-re). Pêche. Ancien instrument de pêche.

BAINE s. f. (bè-ne). Agric. Cuvette ovale, dont on se sert dans les pays de vignobles pour recevoir le raisin et le porter au pressoir. Chacun des larges paniers que l'on suspend, en Auvergne, aux flancs des chevaux. — Anc. cout. Droit qu'on payait sur le poisson.

BAINES (Edward), historien anglais, propriétaire et éditeur du *Leeds Mercury*, représentant du bourg de Leeds, naquit à Walton-le-Dale, près de Preston, dans le Lancashire, le 5 février 1774. Son père descendait d'une famille de métayers anglais. Edward Baines, après avoir reçu une bonne éducation, fut envoyé comme apprenti chez un imprimeur, qui, à l'époque de la Révolution française, publiait un journal libéral. Bientôt il revint à Leeds, avant même d'avoir terminé son apprentissage, dans l'intention de se livrer aux affaires pour son propre compte. Ayant établi d'abord une petite imprimerie, il fut bientôt connu du parti libéral comme un homme prudent, intègre, énergique, et comme un ami fervent de la liberté et des réformes politiques; alors on l'aida de toutes parts dans sa publication du *Leeds Mercury*. Ceci se passait en 1801, époque à laquelle la circulation des journaux était encore restreinte, et où les opinions émises par les feuilles publiques en avaient d'autant plus de pouvoir sur l'esprit des habitants des provinces. M. Baines était l'un des écrivains qui, par leur caractère et leur habileté, allaient élever la presse provinciale au niveau de la presse métropolitaine, et, durant la moitié d'un siècle, il exerça, par la seule puissance de sa plume, une grande influence dans le comté d'York et parmi les membres du parti libéral. Pour donner une idée de l'accroissement de la presse en Angleterre, nous remarquerons seulement que le *Leeds Mercury*, qui, lors de son apparition, ne comptait que 21,000 mots, après des augmentations successives de format, en était arrivé, en 1848, à 180,000 mots. Dans beaucoup de localités, en Angleterre surtout, la presse provinciale attire sur elle le discrédit par la violence et les personnalités choquantes que lui inspire l'esprit de parti; mais il n'en fut pas ainsi du journal dirigé par M. Baines, qui, bien que vigoureux défenseur de la politique libérale, se distingua toujours par sa modération et l'indépendance de ses opinions. Nous ne suivrons pas M. Baines dans sa longue et importante carrière politique; après avoir puissamment concouru à maintenir la tranquillité dans son comté, il fut le promoteur d'un grand nombre d'établissements : l'Ecole royale de Lancaster, la Société littéraire et philosophique, l'Institut mécanique, l'Ecole modèle des enfants, la Maison de convalescence (*Hôpital des févreux*), la Société de tempérance, et beaucoup d'autres. Parmi les mesures politiques auxquelles il a le plus contribué, nous citerons la réforme de la Chambre des communes, l'émancipation catholique, le rappel des lois sur les coalitions, l'abolition de l'esclavage aux colonies, la réforme des corporations municipales, le rappel de la loi des céréales, l'abolition des taxes ecclésiastiques, etc., etc. M. Baines s'est acquis en outre d'autres titres à la célébrité, par son goût pour les recherches archéologiques et la publication de plusieurs ouvrages, entre autres son *Histoire du comté palatin de Lancaster*, 4 vol. in-4^e, accompagnés de nombreuses illustrations. A l'époque de l'établissement des chemins de fer, il employa tout son crédit pour favoriser ce nouveau et rapide moyen de communication. Il fut directeur de plusieurs lignes et actionnaire d'un grand nombre d'autres. De 1834 à 1841, M. Baines représenta le bourg de Leeds à la Chambre des communes; mais sa santé l'obligea, cette dernière année, d'abandonner la vie parlementaire. Il n'en continua pas moins à accomplir avec ardeur tous ses autres devoirs civiques, jusqu'à sa mort, arrivée le 3 août 1841. Telle fut l'influence qu'avait exercée cet homme de bien, que sa perte fut un deuil général pour la ville qu'il habitait, et que les édiles firent placer sa statue dans la grande salle de l'hôtel de ville de Leeds, honneur dont les Anglais sont assez avarés. Il avait épousé la fille de Mathieu Talbot, le savant auteur d'une analyse critique de la Bible. Il en eut onze enfants, dont neuf lui ont survécu. Son fils aîné, Mathieu Talbot, membre éminent du barreau anglais, fut élu à Hall, en 1847, membre du Parlement, et y fut renvoyé, en 1852 et les années suivantes, par la ville de Leeds. Son second fils, Edward, s'est depuis plusieurs années associé avec son plus jeune frère Frédéric, pour la publication du *Leeds Mercury*. Il est l'auteur d'une *Histoire des manufactures de coton*, le biographe

de son père et le promoteur actif de tout ce qui tend à favoriser l'éducation du peuple et à repousser l'immixtion du gouvernement dans cette question. Son troisième fils, Thomas, est auteur d'une *Histoire de Liverpool*.

BAINES (Mathews Talbot), homme d'Etat anglais, né en 1799, mort en 1860. Son père, Edouard Baines, dont il était le fils aîné, avait honorablement commencé la notoriété politique de sa famille par la fondation d'un des principaux organes de la presse provinciale, le *Leeds Mercury*, ainsi que par le concours constant, qu'en qualité de représentant du grand bourg de Leeds à la Chambre des communes, il avait donné au parti libéral. Les succès scolaires de Mathews Baines à Cambridge, et la réputation qu'il s'était conquise au barreau, avaient fait espérer à ses amis que sa carrière politique serait très-brillante. Cette attente ne devait pas se réaliser. Entré au Parlement en 1847, et pourvu, moins de deux ans après, des importantes fonctions de président de l'administration de l'assistance publique, Baines montra les qualités solides d'un administrateur, mais point du tout celles d'un homme politique, et moins encore celles d'un homme d'Etat. En 1853, l'administration de lord Aberdeen rendit à M. Baines les fonctions qu'en 1849 lui avait confiées l'administration de lord John Russell. A sa mort, arrivée sous la seconde administration de lord Palmerston, M. Baines était chancelier du duché de Lancaster. Il a été le premier exécutif d'un dissident admis à siéger dans le cabinet.

BAINI (l'abbé Joseph), compositeur et littérateur musical, né à Rome le 21 octobre 1775, mort en la même ville le 21 mai 1844. Après de solides études dans les beaux-arts et la théologie, Baini reçut de son oncle, Laurent Baini, d'excellentes leçons de contre-point, et devint ensuite, en 1802, l'élève et l'ami de Sannaconi. Peu de temps après, il fut admis comme chapelain-chantre dans la chapelle pontificale, dont il devint par la suite le directeur. Sa manière de diriger les chœurs des chanteurs pontificaux lui attira l'admiration des artistes étrangers. Comme compositeur de musique religieuse, bien qu'il n'ait rien publié, il n'en est pas moins célèbre, en Italie surtout, par son *Miserere*, composé pour la chapelle Sixtine, le seul qui ait pu soutenir la comparaison avec ceux d'Allegri et de Thomas Baj, et qui soit exécuté alternativement avec ces deux chefs-d'œuvre.

Ses principaux ouvrages de littérature musicale sont : *Essai sur l'identité du rythme poétique et musical*, et surtout ses *Mémoires historiques sur la vie et les œuvres de Giovanni Pier Luigi da Palestrina*. Malheureusement, son admiration exclusive pour Palestrina et les anciennes formules de musique sacrée lui firent perdre de vue la marche progressive de l'art, qui, pour lui, était en décadence depuis la fin du XVI^e siècle. Baini resta étranger au mouvement musical moderne, et mourut en ignorant la différence de la tonalité actuelle avec l'ancienne.

BAINIEN s. m. (ba-i-ni-ain — rad. *batna*). Hist. relig. Membre d'une secte d'Indiens qui mènent à la porte des temples en frappant sur un baina.

BAIN-MARIE (bain-ma-ri). — Ce mot est certainement formé des mots *bain* et *Marie*, puisqu'on lit dans d'anciens manuscrits *balneum Marie*, bain de Marie. On ne peut donc recourir à l'étymologie proposée *balneum maris*, bain de mer, qui offrirait d'ailleurs une analogie fort douteuse. Mais alors, que fait ici le nom de Marie? Quelques-uns évoquent fort mal à propos le nom de la prophétesse Marie; d'autres voient dans le nom de Marie une allusion à la douceur du bain en question. Il est certain que les cantiques de l'âme dévote répètent souvent le *doux nom de Marie*, et nous convenons que l'explication est pieuse, si elle n'est pas plausible. Chim. et art culin. Manière de chauffer certains corps sans les exposer à des coups de feu. Elle consiste à plonger les vases qui les contiennent dans un liquide, un gaz, un corps pulvérulent, dont on chauffe directement le récipient : *Les corps très-volatils ne doivent se chauffer qu'au bain-marie. On cuit au bain-marie les aliments très-susceptibles de se brûler. Les ortolans gras se cuisent très-facilement, soit au bain-marie, soit au bain de sable, de cendre, etc.* (Buff.) Le *BAIN-MARIE* a l'avantage de ne pas atteindre une température au-dessus de cent degrés. (Hocfor.) || Pl. *BAINSMARIE*.

— Fig. Manière tempérée d'agir, de parler ou d'écrire : *Vous avez trouvé mon mémoire trop chaud, mais je vous en prépare un autre au bain-marie.* (Volt.)

— Alchim. Nom que l'on donnait au mercure dans lequel se baignent les métaux appelés le roi et la reine.

BAINS, bourg de France (Vosges), ch.-l. de cant., arrond. et à 25 kil. S.-O. d'Epinal; pop. aggl. 1,532 hab. — pop. tot. 2,596 hab. Fabrique de broderie, clouterie, kirschwasser; établissement thermal assez fréquent. Les eaux thermales de Bains, sulfatées sodiques, connues dès l'époque romaine, émergent du grès vosgien recouvrant en bancs peu épais le granit qui affleure sur plusieurs points de la vallée, par dix sources, dont la température varie de 23° à 48° centigrades. Au centre de la ville se trouve le bain romain, édifice d'un style élégant. || BAINS, comm. de France